



Mission régionale d'autorité environnementale
Centre-Val de Loire

Relevé de décisions de la réunion du 24 octobre 2019

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de Centre Val-de Loire s'est réunie le 24 octobre 2019 en présence de :

- M. Philippe de GUIBERT, membre permanent titulaire et présidant la séance en l'absence de M. Christian LE COZ ;
- Mme Corinne LARRUE, membre associé suppléante ;
- Mme Caroline SERGENT, membre associé suppléante ;
- M. Pierre NOUALHAGUET, invitation permanente, chargé de mission MRAe à la MIGT Paris.

La réunion s'est déroulée en présence de M. Mathieu SANTUNE, chef de de la mission d'appui à l'autorité environnementale (MAAE) de la DREAL Centre-Val de Loire

La séance a été ouverte à 9h30. Les débats ont ensuite porté sur les points suivants :

I. Plans-programmes, validation, après examen en séance, des projets de décisions au cas par cas suivants :

La décision de non soumission à évaluation environnementale a été adoptée à l'unanimité des membres délibérants pour les dossiers suivants :

- Modification du PLU de Ballan-Miré (37)
- Révision du zonage d'assainissement de Saint-Georges-sur-Cher (41)

La décision de soumission à évaluation environnementale a été adoptée à l'unanimité des membres délibérants pour le dossier suivant :

- Élaboration du PLU de Chavin (36) ;

II. Plans-programmes, validation, après examen en séance des projets d'avis suivants :

Après échanges et ajustements, les avis suivants ont été adoptés à l'unanimité des membres délibérants :

- Révision du PO FEDER-FSE 2014-2020 (45)
- Élaboration du PLU de Saint-Genou (2^e version) (36)

III. Plans-programmes avis tacite sur le dossier soumis à évaluation environnementale suivant :

- Révision allégée du PLU de Fay-aux-Loges (45)

IV. Décision de délégation de compétence :

Une délégation a été octroyée à Christian LE COZ, à l'unanimité des membres présents, pour les dossiers suivants :

- Élaboration du PLUi de Grand Chambord (41), échéance le 6 novembre 2019 ;
- Élaboration du PLU de Jargeau (45), échéance le 6 novembre 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30.

P/O Le Président de la MRAe Centre Val de Loire

Philippe De Guibert